Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: - (2020)
Heft: 2285

Artikel: Relance pétrie d'incertitudes : l'économie en fin de confinement suscite de légitimes interrogations

Autor: Ghelfi, Jean-Pierre

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-1024092

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 03.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

par interdire les manifestations de plus de 1000 personnes. Puis très rapidement, le 13 mars, il a édicté une ordonnance pour répondre à l'évolution de la pandémie, ordonnance qu'il va compléter, modifier et corriger à 26 reprises, au gré des expériences et des données scientifiques nouvellement acquises.

L'incertitude commande un pilotage par essais et corrections, chaque étape exigeant une observation des résultats qui eux-mêmes déterminent la démarche suivante. Agissant temporairement comme un législateur de substitution, le Conseil fédéral est tenu d'évaluer constamment la pertinence de ses interventions (art.170 Cst).

Ce mode de gouvernement peut donner l'impression d'une gestion chaotique, hésitante, au jour le jour. Mais le caractère de la situation n'en autorise pas d'autres. Il semble que ce soit ce que ne comprennent pas les demandeurs d'une vision d'ensemble pour une sortie de crise.

Il s'agit, en effet, pour l'exécutif de rechercher constamment un équilibre entre les exigences de santé publique, la continuation de l'activité économique et le respect de libertés publiques. Or ce *«trilemme»*, comme le rappelle le professeur d'économie Gustav Kempf ne connaît à aucun moment une réponse stable et définitive, tant les paramètres sont instables.

Cette semaine, le parlement reprend la main. Saura-t-il faire preuve de la même prudence que le Conseil fédéral, oser l'exercice de l'essai et de la correction et résister aux intérêts particuliers et à courte vue, trouver la combinaison optimale entre sécurité et liberté? L'évolution de la pandémie nous donnera les réponses.

Relance pétrie d'incertitudes

L'économie en fin de confinement suscite de légitimes interrogations

Jean-Pierre Ghelfi - 10 mai 2020 - URL: https://www.domainepublic.ch/articles/36630

La crise déclenchée par le coronavirus nous en apprend beaucoup sur le fonctionnement des économies devenues mondialisées. On observe pour une fois très concrètement la portée de cette affirmation devenue lieu commun: tous les pays sont interdépendants les uns des autres.

Des masques, des médicaments, des appareils médicaux sont produits à l'autre bout du monde. Dès lors, il faut se mettre tous ensemble, même en ordre dispersé, pour rechercher des parades au Covid-19. Des observations analogues pourraient porter sur beaucoup d'autres objets quotidiens et équipements plus ou moins complexes.

Comme pour ailleurs, cette constatation est essentielle pour la Suisse, son économie est imbriquée dans la mondialisation et un blocage quelque part y entraîne immédiatement des répercussions. En conclure qu'il importe de relocaliser ces activités, ou du moins certaines d'entre elles, est une chose. Le faire, si le choix est d'aller effectivement dans cette direction, en est une autre, et elle prendra du temps.

«Business as usual»?

D'ici qu'advienne cet hypothétique changement, le déconfinement est en marche. Les entreprises, plus ou moins à l'arrêt, vont reprendre leurs activités. En faisant abstraction des dépenses de la consommation courante des ménages, qui n'ont que modérément fléchi, combien de

temps faudra-t-il pour que cette reprise permette d'atteindre les niveaux d'activité antérieurs? Quelques semaines, quelques mois, davantage?

Personne n'a de réponse à ces questions. L'idée que, d'ici la fin de l'année, tout reviendra progressivement *«comme avant»* n'est pas forcément fausse. C'est d'ailleurs dans cette perspective que s'inscrivent les aides et crédits décidés en Suisse et par la plupart des gouvernements. Ces derniers considèrent que de nouvelles dépenses extraordinaires ne seront pas nécessaires puisque, précisément, nous serons à nouveau dans une situation de *«business as usual»*.

Et si ce n'était pas le cas, si ce retour à la normale tardait? La question n'est ni rhétorique ni théorique. Le coronavirus fera-t-il le retour annoncé par certains? Si cette deuxième vague se produit effectivement, choisira-t-on de faire comme si de rien n'était, de renoncer à un nouveau confinement pour ne pas annihiler une reprise qui s'amorce? Ces incertitudes ne vont-elles pas freiner ou retarder ladite relance des activités?

Trou d'air

Ce ne sont pas les seules incertitudes auxquelles les entreprises sont confrontées. Les échanges internationaux prendront eux aussi du temps pour retrouver l'intensité qu'ils avaient avant que le virus ne leur coupe les ailes – et cela ne vaut pas seulement pour les compagnies d'aviation qui prévoient qu'il leur faudra au moins deux ans pour combler le trou d'air qui les cloue au sol.

En fait, la plupart des chaînes de valeur – mondialisation oblige – ont probablement été mises à mal. Les reconstituer prendra du temps, d'autant que certains des participants manqueront à l'appel parce qu'ils pourraient avoir fait faillite entretemps.

On ne peut exclure non plus que des débouchés qui étaient habituels avant la pandémie ne le seront plus, ou le seront moins, parce que des gouvernements auront tardé à réouvrir largement leurs frontières ou décideront de limiter certaines importations. A moins qu'ils modifient leurs stratégies et promeuvent des projets plus locaux pour devenir moins dépendants de l'étranger.

Ce serait alors l'amorce d'une démondialisation appelée de leurs vœux par beaucoup de citoyens ou de mouvements militants. Force est néanmoins d'admettre que si chaque pays se met à rapatrier certaines activités aujourd'hui mondialisées, un pays aussi dépendant de ses exportations que la Suisse n'en sortira pas indemne.

Quoiqu'il en soit, il est permis de penser que demain ne sera probablement pas tout à fait comme hier. Le retour à la situation antérieure pourrait être plus lent et plus compliqué qu'un simple copié-collé.

Reposons la question: que faudra-t-il faire si la conjoncture reste médiocre, si les affaires ne rebondissent pas? Suffira-t-il de dire que le Conseil fédéral, cette fois avec l'accord des Chambres, devrait présenter un programme de relance après avoir décidé un plan de sauvetage?

Mais un tel programme n'aurait de sens que si les blocages provenaient de l'économie intérieure. Il serait en revanche inopérant si les difficultés avaient pour origine des changements sur des marchés étrangers, autrement dit, si certains des débouchés des exportateurs suisses se fermaient en tout ou partie.

L'argent n'est pas un problème

Précisons encore que l'argent n'est pas un obstacle. La Suisse dispose des moyens nécessaires pour financer un plan de relance. Elle peut doubler, si besoin, le montant des crédits qui ont été décidés pour compenser une partie des pertes consécutives au confinement.

Emprunter davantage serait d'autant plus aisé que la Confédération peut obtenir de l'argent, même à très long terme (30 ans), à un taux d'intérêt un peu inférieur à zéro pour cent. Le montant de la dette serait certes plus élevé, mais son service – soit les intérêts – à coup sûr, ne le serait pas.

Investir pour créer un climat de confiance. Cette formulation reflète une compréhension

erronée du fonctionnement de l'économie. En effet, la causalité est inverse: c'est la confiance qui favorise l'investissement. Or, actuellement et probablement pour les prochains mois, la confiance n'est pas et ne sera pas au rendez-vous.

L'incertitude est généralisée, tous les pays se trouvent dans une situation similaire: dans quelles conditions et à quel rythme les activités économiques pourront-elles reprendre au sortir du confinement? Pour l'instant, il peut y avoir de l'espoir, mais en économie celui-ci ne suffit pas et personne ne sait de quoi se nourrira la reprise.

Soutien à l'aviation, comme un avion sans aide

L'aide financière au secteur de l'aviation, un air de perplexité

Benoît Genecand - 07 mai 2020 - URL: https://www.domainepublic.ch/articles/36617

Le Conseil fédéral a décidé d'apporter de l'aide à l'aviation. 1,275 milliard de francs pour les compagnies Swiss et Edelweiss; 600 millions pour les entreprises au sol, Swissport International, Gategroup et SR Technics. Le parlement a accepté ces aides lors de sa dernière session extraordinaire. Alors, voici quelques rappels peut-être utiles.

En régime capitaliste, les entreprises sont détenues par des individus et non par l'Etat. L'idée est que le dynamisme entrepreneurial, la souplesse et la créativité font merveille pour développer une activité économique et répondre aux besoins de la population.

Ces femmes ou ces hommes, organisés en sociétés anonymes, prennent un risque financier qui est récompensé les bonnes années (dividendes ou revente d'actions avec plus-value) et sanctionné les mauvaises (perte partielle ou totale de la valeur des actions). Une intervention étatique en cas de problème ne fait pas partie du système.

Celui-ci se corrige lui-même et revient à l'équilibre, sanctionnant par des faillites et laissant la place à de nouveaux entrepreneurs. Il s'agit là de théorie. Il est bon de la rappeler en passant puisque l'ultra-interventionnisme de 2008 et celui de 2020 pourraient laisser penser que l'organisation économico-politique helvétique répond à des règles bien différentes.

Sauvetage des banques

En 2008, comme aujourd'hui, l'Etat aime souligner le caractère unique de son intervention et les conditions drastiques mises en place: c'est sa manière de marquer l'exception, mais aussi de dire implicitement que nous sommes toujours dans un modèle capitaliste standard. Pour le sauvetage des banques, il a en gros été dit que les banques assurent une fonction vitale de circulation de l'argent dans l'économie (tant le transfert concomitant de A à B que le transfert temporel à travers le crédit), que leur chute entraînerait celle de l'économie, risque majeur que nous ne pouvons prendre. Alors les plans de sauvetage ont été alignés et l'économie a été alimentée avec des masses d'argent frais (comme si vous preniez un anticoagulant après un AVC; sauf qu'ici on parle de l'économie mondiale et que ce sont des millions de tonnes de cette médecine qu'on lui a fait avaler).

Précisément, cela donnait ceci: «*Vu cette accumulation de difficultés, il n'était pas exclu que la banque doive affronter une crise de confiance encore plus grave dans l'hypothèse où la détérioration des marchés se poursuivrait. Cela aurait eu des conséquences massives pour le système financier suisse et*